

Motion du conseil des maîtres de l'école ... contre les évaluations d'écoles

Face à la tentative ministérielle d'imposer la mise en place d'évaluation d'école à la rentrée 2022,

Considérant que :

- Aucun texte réglementaire n'encadre aujourd'hui les évaluations d'école, qu'elles ne peuvent être considérées que comme une "expérimentation" et ne peuvent pas avoir de caractère obligatoire.
- La participation à une évaluation d'école ne figure pas dans les Obligations de Service Réglementaires des enseignants du 1er degré : rien dans les ORS ne peut leur imposer de mettre en œuvre une « auto évaluation », qui plus est avec les parents, les élèves, les personnels municipaux, les « partenaires » ou les élus locaux, ni de supporter une « évaluation externe » !
- Les rapports d'auto-évaluation et d'évaluation externe, communiqués à la municipalité et aux représentants de parents permettraient à ces derniers de comparer, classer et s'ingérer dans le fonctionnement des écoles. Cela pourrait remettre en cause le cadre national de l'école publique et notre statut avec la multiplication de projets territoriaux imposés à chaque école dans la droite ligne de l'expérimentation marseillaise dont le Président Macron annonce la généralisation. Il s'agit clairement d'un nouvel outil dans la politique managériale et néolibérale de Macron, au même titre que les contrats d'accompagnement, les "écoles du futur", les cités éducatives, ... ; nouvel outil qui ressemble dangereusement à un audit d'entreprise.
- Ce dispositif pourrait conduire à des dérives clientélistes et des pressions sur les personnels, avec un risque d'aboutir à une politique de contractualisation pluriannuelle.

Au lieu de ces évaluations d'écoles chronophages et néfastes, nous demandons en priorité des moyens humains (avec l'organisation d'un concours exceptionnel niveau licence afin d'assurer tous les remplacements) et que les équipes puissent disposer des 108 heures sans pression et sans injonction hiérarchique.

Les membres du conseil des maîtres de l'école ... demandent l'abandon des évaluations d'écoles, auxquelles ils refusent de s'engager.

ECOLE	NOM/PRENOM	FONCTION

